

Forum des structures d'insertion
25 et 26 février
Greniers Saint-Jean
Conférence de presse du 17 février

angers Loire métropole
Communauté d'agglomération

Forum 26 FÉVRIER 2011
des structures d'insertion par l'activité économique

espaces verts
activités agricoles
collecte et recyclage
restauration
aide à la personne

32 structures à rencontrer

made in Angers

AA éditions 02 41 720 700

Contact presse
Corine Busson-Benhammou
Responsable des relations presse Ville d'Angers / Angers Loire Métropole
02 41 05 40 33 – corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Angers Loire Métropole apporte son soutien au domaine de l'insertion

Le développement étant la clef de l'avenir d'un territoire, Angers Loire Métropole poursuit jour après jour une politique de développement économique énergique à travers l'aide à la création d'entreprises, le développement des parcs d'activité, la valorisation du potentiel touristique, le soutien à l'enseignement supérieur... et notamment par une démarche résolue en matière d'insertion économique.

Angers Loire Métropole intervient dans le champ de l'insertion à travers différentes actions :

- Soutien aux structures d'insertion (subventions annuelles, aide aux projets, aide à l'immobilier)
- Actions en faveur des demandeurs d'emploi via le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ayant pour objet de favoriser l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées
- Soutien de la Mission Locale Angevine
- Soutien de la Maison de l'Emploi
- Intégration et suivi des clauses d'insertion dans les marchés publics

Nouveauté cette année dans le cadre de Made in Angers, Angers Loire Métropole organise un forum des structures d'insertion par l'activité économique qui aura lieu les 25 et 26 février de 10h à 18h aux Greniers Saint-Jean.

Sommaire

Qu'est-ce que l'insertion par l'activité économique ?	p.3
L'insertion par l'activité économique dans l'agglomération angevine	p.4
Made in Angers 2011 : deux journées dédiées aux structures d'insertion	p.5

Contact presse

Corine Busson-Benhammou

Responsable des relations presse Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 – corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

1. Qu'est-ce que l'insertion par l'activité économique ?

L'insertion par l'activité économique, née à la fin des années 1970, a pour finalité de permettre aux personnes les plus éloignées du marché du travail (allocataires du Revenu de Solidarité Active, chômeurs de longue durée, jeunes non qualifiés...) de retrouver un emploi par un parcours d'insertion adapté. Elle fonctionne grâce à des entrepreneurs attachés à remettre de l'humain au cœur de l'économie qui décident de monter une entreprise dont la vocation est autant économique que sociale.

Les associations et les entreprises du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) permettent à des personnes exclues du marché de l'emploi de s'intégrer au monde du travail tout en bénéficiant d'une formation et d'un accompagnement adaptés. Au terme de ce parcours d'insertion, l'objectif est que les personnes aient en main tous les atouts pour retrouver un emploi durable sur le marché « ordinaire » du travail, l'accompagnement dont elles auront bénéficié ayant permis de lever les freins à l'emploi et donc de faciliter leur intégration au sein d'une entreprise classique.

Ces entrepreneurs, tous membres de l'Économie Sociale et Solidaire, relèvent quotidiennement un double défi. D'une part, affirmer à tous, grand public, entreprises, institutions et élus, que chacun est employable quelle que soit sa situation. D'autre part, démontrer au quotidien que le projet économique de leur entreprise est solide, car les contraintes sont aussi fortes qu'ailleurs.

Dans le secteur de l'IAE, on distingue plusieurs types de structures :

- **Les ateliers et chantiers d'insertion** s'appuient sur des activités supports tels que le bâtiment, l'agriculture, la récupération, pour faciliter l'insertion de salariés. Les produits tirés de ces activités peuvent faire l'objet de ventes
- **Les entreprises d'insertion** produisent des biens et des services, les ressources proviennent essentiellement de leurs ventes
- **Les associations intermédiaires** ont pour objectif la mise à disposition de personnel, auprès de particuliers, d'associations, d'entreprises (240 heures maximum)
- **Les entreprises de travail temporaire d'insertion** mettent à disposition du personnel auprès d'entreprises et de collectivités
- **Les régies de quartiers** recrutent des habitants de quartiers pour des travaux améliorant le cadre de vie (espaces verts, entretien d'immeubles,..) en lien avec les bailleurs sociaux et collectivités
- **Les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)** regroupent, dans un secteur d'activité, des entreprises qui recrutent en temps partagé des personnes en insertion pour des contrats en alternance qui leur permettent d'acquérir une qualification.

Contact presse

Corine Busson-Benhammou

Responsable des relations presse Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 – corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

2. L'insertion par l'activité économique dans l'agglomération angevine

Sur le territoire, les secteurs économiques sont divers et répondent à un grand nombre de besoins à satisfaire. Les entrepreneurs des structures d'insertion savent s'adapter, innover, créer des nouvelles filières et de nouveaux métiers. Si l'on regarde le passé, on constate que les métiers du tri ont d'abord été créés par le secteur de l'insertion. Pour autant il convient de préciser que les entrepreneurs de l'IAE élaborent ensemble des parcours d'insertion évolutifs avec d'autres structures, qu'ils nouent des partenariats pérennes avec des entreprises et des collectivités et qu'ils font acquérir aux salariés des compétences transférables sur d'autres métiers.

Ils ne peuvent y parvenir seuls. C'est la raison pour laquelle Angers Loire Métropole qui a toujours su, aux côtés du Conseil Général et de l'État, accompagner le secteur de l'insertion, s'engage aujourd'hui dans une nouvelle dynamique : permettre à ces entreprises d'élargir leur marché.

L'agglomération angevine rassemble sur son territoire 33 structures d'insertion, 1596 salariés dans l'insertion dans 10 domaines d'intervention :

- **Espaces verts et travaux paysagers** (*élagage, abattage, entretien, aménagement*)
- **BTP** (*second œuvre, gros œuvre, travaux publics*)
- **Activités agricoles et produits végétaux** (*viticulture, maraîchage, horticulture, travaux forestiers, bois énergies*)
- **Collecte, recyclage et valorisation** (*collecte, tri, valorisation des déchets : électronique, de fruits et légumes de retrait, électroménagers, textile*)
- **Conditionnement, travail à façon**
- **Restauration collective**
- **Location, réparation de véhicules motorisés**
- **Nettoyage**
- **Aide à la personne** (*ménage, bricolage, jardinage, aide au déménagement*)
- **Mise à disposition de personnel**

Vous pouvez toutes les retrouver dans le guide des structures élaboré par Angers Loire Métropole. Il présente aux acteurs économiques, entreprises et collectivités, l'ensemble de l'offre de services disponible sur notre territoire afin que chacun ait une connaissance la plus précise possible des nombreux besoins pouvant être satisfaits par le secteur de l'IAE.

Contact presse

Corine Busson-Benhammou

Responsable des relations presse Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 – corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

3. Made in Angers 2011 : deux journées dédiées aux structures d'insertion

Nouveauté cette année dans le cadre de Made in Angers, Angers Loire Métropole organise un forum des structures d'insertion par l'activité économique qui aura lieu les 25 et 26 février de 10h à 18h aux Greniers Saint-Jean.

L'objectif de ce forum est de faire connaître aux professionnels (entreprises et collectivités) et au grand public les activités des structures d'insertion qui interviennent sur le territoire.

> Le 25 février

La journée du 25 février est **réservée aux entreprises et aux collectivités**. Il s'agit de leur faire découvrir les différents types de structures d'insertion, de présenter leur offre de services, de leur faire connaître les expériences de partenariat déjà existantes avec les structures d'insertion de manière à favoriser les collaborations et à permettre aux structures d'insertion de développer de nouveaux marchés.

Une conférence, avec au programme :

- Une présentation de l'insertion par l'activité économique par les têtes de réseaux : Chantier école, Coorace (fédération qui réunit près de 500 entreprises de l'économie sociale et solidaire), Union Régionale des Entreprises d'Insertion, Fédération Nationale des associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale.
- Des témoignages sur des expériences de partenariat entre entreprises, collectivités et structures d'insertion.
- Un échange sur la clause d'insertion

... est programmée à deux reprises lors de cette journée : de 11h à 12h30 et de 15h à 16h30.

> Le 26 février

Lors de la **journée « Comment acheter autrement ? »** du 26 février, ce sera au tour du grand public de découvrir les activités et productions des structures d'insertion et de s'informer plus particulièrement sur une nouvelle façon de consommer : acheter des prestations (services d'aide à la personne, maintenance, bâtiment, entretien espaces verts...) ou des biens recyclés (vêtements, électroménagers, mobilier,..) tout en soutenant l'emploi local.

Quelques exemples :

- Pour se débarrasser d'une machine à laver et en acheter une nouvelle : on peut déposer sa machine à ENVIE ANJOU qui se chargera de la recycler, et acheter une nouvelle machine recyclée dans son magasin
- Pour se débarrasser de vieux vêtements : on peut les donner à APIVET qui se chargera de les recycler ou de les revaloriser
- Pour trouver des vêtements d'occasion : on peut se rendre dans les différents magasins d'APIVET
- Pour trouver quelqu'un pour du ménage à domicile quelques heures par semaine, on peut faire appel à Ménage service
- Pour se fournir en bois de chauffage, on peut faire appel à Aubance Bois qui livre
- Pour faire faire des travaux de jardinage : on peut faire appel à Tremplin travail ou A tout Métier

Contact presse

Corine Busson-Benhammou

Responsable des relations presse Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 – corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

Lors de cette journée, une conférence est également organisée avec l'Inter Réseau de l'Économie Sociale et Solidaire en Anjou (IRESA) le samedi matin à 11h30 afin de présenter, d'échanger sur l'économie sociale et solidaire.

L'ensemble des structures d'insertion du territoire – **soit 33 structures** - seront présentes sur les deux journées :

- **Association pour la Formation des Travailleurs de Montreuil-Juigné**
> Espaces verts, travaux paysagers
- **A'Tout Métier (Angers)**
> Espaces verts, travaux paysagers/BTP/Nettoyage
- **Arbr'anjou Aubance bois (Étriché)**
> Espaces verts, travaux paysagers/Activités agricoles, produits végétaux
- **Berges de Sarthe (Angers)**
> Espaces verts, travaux paysagers/ Activités agricoles, produits végétaux
- **Murets de Schiste (Angers)**
> Espaces verts, travaux paysagers/BTP
- **Plastique Collecte Valorisation (Saint-Barthélemy d'Anjou)**
> Espaces verts, travaux paysagers/BTP/Collecte, recyclage, valorisation/Conditionnement, travail à façon
- **AMS (Angers)**
> Collecte, recyclage, valorisation/ Location, réparation de véhicules motorisés
- **Ateliers ressources Anjou (Angers)**
> Collecte, recyclage, valorisation
- **Promojeunes Formation espaces naturels (Angers)**
> Espaces verts, travaux paysagers
- **Jardin de cocagne (Saint-Barthélemy d'Anjou)**
> Activités agricoles et produits végétaux/ Collecte, recyclage, valorisation
- **Promojeunes Multisupports (Angers)**
> Espaces verts, travaux paysagers/Nettoyage/Restauration collective
- **CIAT – Les Resto du cœur (Trélazé)**
> Activités agricoles et produits végétaux
- **Restotroc (Angers)**
> Restauration collective
- **Régie de quartier d'Angers**
> Espaces verts, travaux paysagers/BTP/ Collecte, recyclage, valorisation/Nettoyage/Aide à la personne
- **Régie de quartier de Trélazé**
> Espaces verts, travaux paysagers/BTP/Nettoyage
- **Apivet (Angers)**
> Collecte, recyclage, valorisation
- **DIESE (Tiercé)**
> Collecte, recyclage, valorisation

Contact presse

Corine Busson-Benhammou

Responsable des relations presse Ville d'Angers / Angers Loire Métropole

02 41 05 40 33 – corine.busson-benhammou@ville.angers.fr

- **Edi Conso** (Trélazé)
> **Conditionnement, travail à façon**
- **Les ateliers d'Edi Conso** (Angers)
> **Conditionnement, travail à façon**
- **Envie 2 E** (Trélazé)
> **Collecte, recyclage, valorisation**
- **Envie Anjou** (Beaucouzé)
> **Collecte, recyclage, valorisation**
- **Eita** (Saint-Barthélemy d'Anjou)
> **BTP/ Collecte, recyclage, valorisation/ Conditionnement, travail à façon**
- **Ménage Service** (Angers)
> **Aide à la personne**
- **SP2V** (Le Vaudelnay)
> **Activités agricoles et produits végétaux**
- **Solidar'auto 49** (Trélazé)
> **Location, réparation de véhicules motorisés**
- **A2I** (Angers)
> **Mise à disposition de personnel**
- **Idées Intérim** (Angers)
> **Mise à disposition de personnel**
- **Adis BTP** (Saint-Barthélemy d'Anjou)
> **Mise à disposition de personnel**
- **AITA** (Saint-Barthélemy d'Anjou)
> **Aide à la personne**
- **Tremplin Travail (Angers)**
> **Aide à la personne/ Mise à disposition de personnel**
- **Espoir Services** (Écouflant)
> **Aide à la personne/ Mise à disposition de personnel**
- **GEIQ BTP** (Angers)
> **BTP**
- **GEIQ Agricqualif 49** (Angers)
> **Activités agricoles et produits végétaux**

Accès libre et gratuit.